



Doc. 11507

23 janvier 2008

Euro-Méditerranée: pour une stratégie du Conseil de l'Europe

Proposition de recommandation

déposée par M. Denis BADRÉ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

La coopération entre les deux rives de la Méditerranée revêt une importance cruciale tant pour assurer le développement économique durable des pays de la région que pour favoriser leur sécurité et leur stabilité.

Une telle coopération a été considérablement renforcée par l'Union européenne qui, à compter de 1995, a mis en place, dans le cadre du processus de Barcelone, un partenariat euro-méditerranéen (Euromed) poursuivant trois objectifs: la définition d'une aire commune de paix et de stabilité grâce au renforcement du dialogue politique et de sécurité; la construction d'une zone de prospérité partagée grâce à un partenariat économique et financier et l'établissement d'une zone de libre-échange; le rapprochement des peuples grâce au partenariat social, culturel et humain, destiné à encourager la compréhension des cultures et les échanges entre sociétés civiles. Les relations euro-méditerranéennes ont ainsi reçu un cadre institutionnel, complété par la création de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM) en 2004. Par ailleurs, les pays du sud de la Méditerranée sont également concernés, à des titres divers, par la politique européenne de voisinage. Enfin, le 23 octobre 2007, à Tanger, le Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, a prononcé un discours consacré au projet d'Union de la Méditerranée, qui a relancé le débat des relations entre les deux rives de cette mer.

Le Conseil de l'Europe gagnerait à se doter d'une telle politique afin de faire de la Méditerranée une zone de dialogue et de coopération garantissant la paix, la stabilité et la prospérité. En se dotant d'une «stratégie méditerranéenne», le Conseil de l'Europe, conformément à ses missions, contribuerait à propager les valeurs démocratiques, la prééminence du droit et le respect des droits de l'homme, au-delà des frontières de l'Europe.

Certes, le Conseil de l'Europe a déjà noué des relations avec les pays de la rive sud de la Méditerranée. En particulier, l'Assemblée examine des questions concernant cette région, par les travaux de ses commissions ou en participant aux Conférences interparlementaires des bassins de la Méditerranée et de la mer Noire.

Le partenariat entre le Conseil de l'Europe et les pays méditerranéens gagnerait toutefois à être approfondi et institutionnalisé, de manière à entretenir un dialogue régulier et concret sur des problèmes communs tels que, par exemple, la gestion de l'eau, le dialogue interculturel et interreligieux ou encore les migrations. De surcroît, l'Assemblée pourrait développer ses relations avec les parlements nationaux des Etats méditerranéens. Une telle politique contribuerait à développer les relations extérieures du Conseil de l'Europe, mais devrait naturellement être coordonnée avec les actions menées par l'Union européenne au titre d'Euromed ou de sa politique européenne de voisinage.

Dans ce but, l'Assemblée invite le Comité des Ministres à étudier les voies et moyens d'une formalisation des relations entre le Conseil de l'Europe et les pays de la région méditerranéenne.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

BADRÉ Denis, France, ADLE
ABURTO BASELGA Fátima, Espagne, SOC
ALAY FERRER Vicenç, Andorre
BARÈGES Brigitte, France
BARTUMEU CASSANY Jaume, Andorre
BATET Meritxell, Espagne, SOC
BLANCO GARCÍA Jaime, Espagne
BLATNIK Ana, Autriche
CLIVETI Minodora, Roumanie
CORTAJARENA ITURRIOZ Elvira, Espagne
COUSIN Alain, France, PPE/DC
DURRIEU Josette, France, SOC
FARRÉ SANTURÉ Joan Albert, Andorre
GARCÍA PASTOR Eva, Andorre
GROSSKOST Arlette, France, PPE/DC
HUNAULT Michel, France
KARAMANLI Marietta, France, SOC
KONEČNÝ Albrecht, Autriche, SOC
LEGENDRE Jacques, France
MEREUȚĂ Mircea, Roumanie
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
MUTTONEN Christine, Autriche
NEUGEBAUER Fritz, Autriche, PPE/DC
POZZO DI BORGO Yves, France, PPE/DC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
SCHIEDER Andreas, Autriche
WURM Gisela, Autriche, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste